



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Pôle des politiques publiques**

Affaire suivie par :
Karine LADIRAY GONCALVES
Tél : 02 32 76 52 19
Courriel : karine.ladiray-goncalves@normandie.gouv.fr

**Arrêté N°SGAR/21-096
portant composition nominative du conseil de développement territorial
de la direction territoriale de Rouen du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine**

**Le Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

- Vu le code des transports, notamment le titre II du livre III de sa quatrième partie et le livre III de sa cinquième partie ;
- Vu le code des relations entre le public et l'administration ;
- Vu l'ordonnance n°2021-614 du 19 mai 2021 relative à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2021-618 du 19 mai 2021 relatif à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;
- Vu les délibérations des collectivités et les propositions des syndicats des personnels de la place portuaire ;
- Vu l'avis favorable de la Région Normandie sur les membres proposés des 1^{er} et 4^{ème} collèges en date du 23 août 2021,
- Vu l'arrêté N°SGAR/21-076 du 22 juillet 2021 portant composition du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Rouen du grand port maritime de l'axe Seine ;

ARRÊTE

Article 1er – La composition du conseil de développement Territorial de la délégation territoriale de Rouen du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est composée nominativement ainsi qu'il suit :

Préfecture de la Région Normandie
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : secretariat-sgar@normandie.gouv.fr

- premier collège des représentants de la place portuaire (9 membres) :

- Olivier DUMAS, EXXON MOBIL CHEMICAL FRANCE,
- Gilles KINDELBERGER, Directeur Général SENALIA SICA,
- Jean-François LEPY, directeur général SOUFFLET NEGOCE,
- Stéphane SIMON, directeur RUBIS TERMINAL,
- Nils BENETON, directeur général SEA INVEST FRANCE,
- Florent BEUZELIN, président directeur général BZ SAS,
- Jean-Pierre SCOUARNEC, président EURO DOCKS SERVICES,
- Arnaud AUBRY, terminal manager de ROLL MANUTENTION SERVICES,
- Philippe DEHAYS, directeur régional de CENTRIMEX,

- deuxième collège des personnels des entreprises exerçant leurs activités sur le port (3 membres) :

- Yann MALLET, CGT fédération nationale Ports et Docks,
- Judicaël JIBON, CGT fédération nationale Ports et Docks,
- Jean-Louis PETIT, CGT Union Départementale de Seine-Maritime.

- troisième collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements situés dans la circonscription du port (9 membres) :

- Pascal HOUBRON, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant,
- Jean-Baptiste GASTINNE, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant ,
- Pierre VOGT, représentant de la RÉGION NORMANDIE ou son suppléant ,
- Marie ATINAULT, représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Abdelkrim MARCHANI représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Hugo LANGLOIS représentant la MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ou son suppléant,
- Un représentant de la communauté d'agglomération CAUX SEINE AGGLO,
- Michel ROTROU, représentant de la Communauté de communes d'HONFLEUR-BEUZEVILLE ou son suppléant,
- Sileymane SOW, représentant de la ville de ROUEN ou son suppléant.

- quatrième collège des personnalités qualifiées intéressées au développement du port (9 membres) :

- Hélène BORDEAUX, représentant France Nature Environnement,
- Claude BLOT, président de l'association Estuaire Sud,
- Christian BOULOCHER, président de l'Union Portuaire Rouennaise,
- Hélène VASSEUR, Directrice Territoriale Normandie de SNCF Réseau,
- Pascal ROTTIERS, représentant E2F, vice-président en charge des artisans à FLUVIATRANS,
- Caroline ROUGON, représentant TLF, directrice de TSLT,
- Amaël MACRON, responsable exploitation et développement granulats CEMEX,
- Christophe BEAUNOIR, directeur général de SAIPOL,
- Didier PARARD, directeur de l'usine et du site de Rouen de CARGILL.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil régional des actes administratifs de l'État et notifié aux personnes citées à l'article 1.

Article 3 — Le Secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur général du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 11 octobre 2021,

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' and 'D' that are intertwined, with a horizontal line underneath.

Pierre-André DURAND

Voies et délai de recours : conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de la Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.